

# Villaz

## & VOUS

MAGAZINE  
D'INFORMATIONS  
MUNICIPALES

N° 14

JANVIER FÉVRIER  
MARS 2017



## Retour en images à Villaz



**Samedi 10 décembre, l'APE, l'ASP et la bibliothèque ont organisé conjointement une journée de préparatifs de Noël : ateliers créatifs, marché et bien entendu l'arrivée du Père Noël !**



**Les 19 et 20 novembre avait lieu la 3<sup>e</sup> édition de l'Artyshow**, cette année les artistes avaient répondu au thème du nid en associant les enfants des temps d'activités périscolaires. Deux jours d'échange avec les visiteurs placés sous le signe de la culture à Villaz



**Vendredi 11 novembre**, sous la neige et la pluie mêlées, les villazoises sont venus **commémorer l'armistice de la seconde guerre mondiale**. La cérémonie était suivie d'un vin d'honneur en mairie ainsi que du traditionnel repas des anciens combattants dans la salle des fêtes.



**Samedi 22 octobre, s'est tenu le concours de cuisine** organisé par les ados et la commission jeunesse : "Les toqués de Villaz".



## LE MOT du maire

*Chers concitoyens, chers amis,*

*L'année 2016 s'achève après avoir encore connu des événements tragiques. Plus que jamais dans une période d'état d'urgence, nous devons rester unis et fiers des valeurs qui nous animent. La France a toujours su relever les défis.*

*2017 sera, à notre échelle également, une année de défis.*

*Au 1<sup>er</sup> janvier 2017 nous entrerons dans la nouvelle agglomération "Le Grand Annecy" avec 42 autres communes qui composaient jusqu'ici la communauté d'agglomération d'Annecy, les communautés de communes du Pays de Fillière, du Pays d'Alby, de la Rive Gauche du lac et de la Tournette.*

*Je ne vais pas revenir sur les objectifs et les enjeux de cette réunion de près de 200 000 habitants d'un même bassin de vie, représentant 25% de la population de la Haute-Savoie.*

*Au niveau de cette nouvelle agglomération s'exerceront donc les compétences obligatoires du développement économique, de l'aménagement de l'espace, de l'environnement, de la mobilité et de la solidarité jusqu'alors exercées par les communes, communautés de communes ou le Département.*

*La loi Notre nous impose aussi de transférer la compétence de l'eau qui nous est si chère ... mais soyez rassurés nous continuerons à boire l'eau de Villaz !*

*Après une intégration il y a quelques années à la communauté de communes du Pays de Fillière la compétence petite enfance revient dans le giron communal.*

*Bien sûr toutes ces évolutions génèrent aussi des mouvements pour nos agents ; certains vont rejoindre le Grand Annecy, je tiens à les remercier vivement pour leur engagement au sein de notre commune.*

*Vous le constatez, beaucoup de changements ont été préparés ou sont encore en cours ; avec l'aide de nos agents, vos élus feront tout pour que vous n'en ressentiez pas les effets.*

*Pour cette nouvelle organisation territoriale certaines communes ont fusionné, d'autres comme Villaz ont préféré rester autonomes pour décider de leurs investissements et pour conserver leurs services de proximité.*

*En effet, même si l'État, dette oblige, est devenu moins généreux, même si l'obtention de subventions est plus difficile, nous comptons, tout en restant prudents, maintenir notre dynamisme. Plusieurs projets sont en cours d'études par vos élus*

*(amélioration et sécurisation des déplacements, aménagement du centre bourg, amélioration des équipements sportifs et des équipements pour la jeunesse...)*

*Avant de vous quitter je voulais aussi vous faire partager la chance que nous avons de disposer d'un tissu associatif diversifié, riche et dynamique qui prend en charge des services complets pour notre population et qui anime régulièrement notre village.*

*Par ailleurs, une nouvelle fois, j'appelle à la responsabilité et au civisme pour maintenir notre cadre de vie, bien vivre ensemble et respecter les réglementations.*

*Bonne année 2017 et excellente santé à toutes et à tous.*

*Votre maire,*

**Christian MARTINOD**

**Jacky Pellarin nous a quittés en cette fin d'année 2016. Nous garderons de lui l'image d'un homme de conviction, jovial, généreux, accueillant et ouvert aux autres. L'agriculture de Villaz et de la Haute-Savoie, le monde associatif, le monde éducatif et la commune ne l'oublieront pas.**

Directeur de la publication : Christian Martinod - Maire

Comité de rédaction : Pascale Paris-Ferraris, adjointe au maire / Stéphanie Gerbaud, conseillère municipale / Bernard Clary, adjoint au maire / Aurélia Gomila-Patty, adjointe au maire / Pascale Desbruères, conseillère municipale

Ont participé à ce numéro : Sylviane Baud, adjointe au maire / Alain Bonaventure, adjoint au maire / Roger Bonazzi, conseiller délégué / Lionel Raffort, conseiller délégué / Christian Frisson, conseiller municipal / Véronique Mégard, directrice générale des services / Hubert Hinschberger, directeur des services techniques

Crédits photos : Mairie / Jean Paul Rauxet / ASP / Danse et culture / AEL / La voix en cœur à cœur / AFN / Club des seniors / Echo du Parmelan / et un merci tout particulier à M. et Mme Vagnotti pour leur enthousiasme à venir photographier chaque évènement villazois et surtout pour la qualité de leurs photos, en espérant que ce partenariat durera encore longtemps.

## Parc d'Activités de la Filière

### Zone des Futaies

#### RÉTROCESSION À LA MAIRIE DES ESPACES COMMUNS DU LOTISSEMENT DE LA CHÊNERAIE

En 2006, la Mairie de Villaz avait délivré une autorisation de lotir à la Sarl "Le Plan Morget" (groupe Aravis Enrobage), pour accueillir de nouvelles entreprises en prolongeant et agrandissant la zone des Futaies. Une convention prévoyait que, dès que le lotissement baptisé "la Chêneraie" serait achevé, et que seraient réalisées les infrastructures de base, la commune puisse récupérer les espaces communs. C'est chose faite aujourd'hui : les réseaux secs et humides, la chaussée revêtue de grave bitume et les bordures de trottoirs font désormais partie des réseaux publics et de la voie publique communale. Les élus se sont rendus sur place pour s'assurer de la conformité des travaux. Réuni le 19 septembre dernier, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité en faveur de cette rétrocession.

Ainsi, la commune est maintenant propriétaire de tous les espaces publics du P.A.E de la Filière. Restent à terminer les derniers aménagements prévus : finition des trottoirs, pose de l'enrobé définitif et des candélabres de l'éclairage public. Travaux qui devraient être réalisés par la nouvelle agglo du "Grand

Anney" dont Villaz fera partie le 1<sup>er</sup> janvier prochain.

#### LA SOCIÉTÉ ALPES ÉNERGIE DE VILLAZ CITÉE AU PALMARÈS DÉPARTEMENTAL DES ENTREPRISES PERFORMANTES

Chaque année le Dauphiné Libéré effectue un classement des entreprises de Haute-Savoie à partir des données de "Dun and Bradstreet", leader mondial du big data de l'information économique (marge opérationnelle, croissance du chiffre d'affaires). Cette année, dans la catégorie des entreprises moyennes, employant de 20 à 49 salariés, une entreprise villazoise figure au palmarès : il s'agit de la société

Alpes énergie ; vente et installation de systèmes de chauffage, implantée dans le P.A.E de la Filière. Nos vives félicitations à cette entreprise dynamique et performante.



## Le Conseil Municipal en bref

Retrouvez l'intégralité du compte rendu sur le site internet : [www.villaz.fr](http://www.villaz.fr)

#### Conseil du 7 novembre

##### Installation d'un conseiller municipal

Pierre-Georges Mercy est installé en remplacement de Jean Paul Rauxet, démissionnaire ; il participera aux commissions Urbanisme/Environnement/Aménagement, Travaux/Voies/Bâtiments/Réseaux et au groupe de travail Economie.

##### Décision modificative du budget général

Lié à l'achat d'équipements informatiques

##### Décision modificative du budget de l'eau

Afin de lancer les projets prêts avant le transfert au Grand Anney.

##### Fixation des tarifs municipaux 2017

##### Fixation du prix de vente de l'eau 2017

Reconduction du tarif 2016.

##### Institution du régime indemnitaire du personnel communal

**Demande de subvention** concernant la 1<sup>ère</sup> phase de la liaison douce du chef lieu au Varday Il est approuvé la demande de subvention auprès du DETR.

##### Approbation du plan de déneigement hivernal 2016/2017

##### Acquisition de terrain à Onnex

Il est approuvé l'achat d'une parcelle qui permettra de sécuriser le cheminement piéton vers l'arrêt de car.

##### Dissolution du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement.

#### Conseil du 28 novembre

##### Instauration de la taxe d'aménagement majorée sur les secteurs "Champ Puget" et "Pres du Puits"

Il est instauré une taxe majorée au taux de 20% afin de mieux financer les infrastructures qui seront rendues nécessaires par ces 2 programmes de construction.

##### Restitution à la commune de compétences de la CCPF

Certaines compétences qu'exerçait la CCPF ne seront pas reprises par le Grand Anney, et sont restituées à la commune. Il s'agit du bloc "équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire" et "action sociale d'intérêt communautaire".

## Habiter à Villaz

### Le logement locatif social

**La demande en logement locatif social apparaît toujours plus élevée dans notre département : à ce jour, 21198 ménages sont en attente d'un tel logement, une hausse de 11% depuis le début de l'année et de 17% depuis 2015 !**

Les différences entre un logement social et un logement privé tiennent principalement à leurs conditions d'accès et aux loyers pratiqués : un logement social permet d'offrir des loyers adaptés aux ressources. La modération du loyer est obtenue grâce à la contribution de l'État (subventions budgétaires, aides fiscales, financements à taux subventionnés), des communes (mise à disposition de terrains à prix préférentiel, réduction de la taxe d'aménagement) et d'organismes divers (1 % logement). Les organismes d'habitations à loyer modéré peuvent être des établissements publics (OPH) ou privés (ESH). Il existe différents types de logement social, nommés d'après le prêt utilisé pour financer le logement : PLAI : logements destinés aux ménages les plus démunis ; PLUS : logements

sociaux classiques ; PLS : pour les classes moyennes.

#### COMMENT EST ATTRIBUÉ UN LOGEMENT SOCIAL ?

L'attribution d'un logement s'effectue au sein d'une commission d'attribution (la CAL). Composée de représentants du bailleur, (y compris un représentant de ses locataires), d'un représentant de la mairie où se trouve le logement et d'un représentant de l'État. Elle se réunit à intervalles réguliers et examine des propositions de dossier des candidats répondant aux critères pour chaque logement disponible. Le maire peut proposer des candidats en fonction des logements qui lui ont été réservés.

#### LES LOGEMENTS SOCIAUX DU CONTINGENT DE LA MAIRIE DE VILLAZ

Les Cruets : 3 appartements Types 3 ; Les Rochettes : 2 appartements type 3 et 4 ; Les

Otalets : 5 appartements : 3 types 2 et 1 type 3. Le nombre de demandeurs sur Villaz est actuellement de 137.

Face à la demande, il est nécessaire d'augmenter la part de logements sociaux sur notre commune. Pour cela, le plan local d'urbanisme demande au moins 20 % de logements dans les opérations immobilières collectives nouvelles. Ce taux devrait être un peu augmenté dans le cadre de la révision du PLU en cours.

Toute personne qui souhaite obtenir un logement d'habitation à loyer modéré (HLM) doit constituer un dossier. Plusieurs possibilités : la demande peut-être faite en ligne, en se connectant directement sur le portail grand public : [ww.demande-logement-social.gouv.fr](http://ww.demande-logement-social.gouv.fr) ou remplir le formulaire CERFA n° 14069\*02 qui sera déposé dans un service enregistreur (organismes bailleurs, mairies, action Logement).

### Portraits d'habitants des Cruets

Peu de temps après avoir livré puis mis en location le programme de 8 logements locatifs "Les Cruets" au centre de Villaz, là-même où a récemment été inauguré le pôle de santé, Haute-Savoie Habitat a proposé à ses locataires de participer à un projet d'exposition photos itinérante baptisé "Portraits d'habitants". Leur adhésion des locataires a été immédiate

Au-delà de l'expression artistique, l'un des objectifs de ce projet est de créer un lien particulier avec et entre les locataires de cette nouvelle résidence.

Gaëlle Barret, Déléguée territoriale à l'origine de ce projet, nous le présente en quelques lignes.

« Avec ce projet, nous souhaitons mettre à l'honneur nos locataires en réalisant des portraits qui leur ressemblent. Ils nous ont ouvert la porte de chez eux chaleureusement et ont partagé un peu de leur vie dans leur nouveau logement. Cette exposition est le résultat intermédiaire du projet, puisque pour le mener à terme, nous avons prévu de revenir dans quelques années pour réaliser



une nouvelle série de portraits des mêmes habitants.

Nous tenons à remercier nos locataires de s'être investis dans ce projet et nous espérons que, tout comme nous, ils ont pris beaucoup de plaisir à lui donner corps et que le résultat leur donne entière satisfaction. Nous leur donnons rendez-vous dans quelques années pour renouveler cette belle expérience ! ». Les clichés sont à découvrir sur les murs intérieurs du programme "Les Cruets". Ils devraient, dans un second temps, être exposés dans un lieu différent, qui reste à définir.



## CULTURE

### JOËLLE RODRIGUE, LA PHOTO POUR PASSION



L'école de primaire de Villaz a accueilli il y a plus de deux ans une nouvelle directrice, Joëlle Rodrigue qui, outre ses talents de chef d'établissement se passionne pour la photographie et dispose déjà d'une belle notoriété dans le milieu des photographes amateurs. Captures de nuit, ciels étoilés, aurores boréales, paysages de montagne, scènes de vie, elle immortalise ces moments tout au long de ses voyages.

Elle a récemment gagné un premier prix au concours de photos citoyen organisé par la

jeune chambre économique d'Annecy en partenariat avec l'impérial Palace le 8 novembre dernier.



## CIVISME

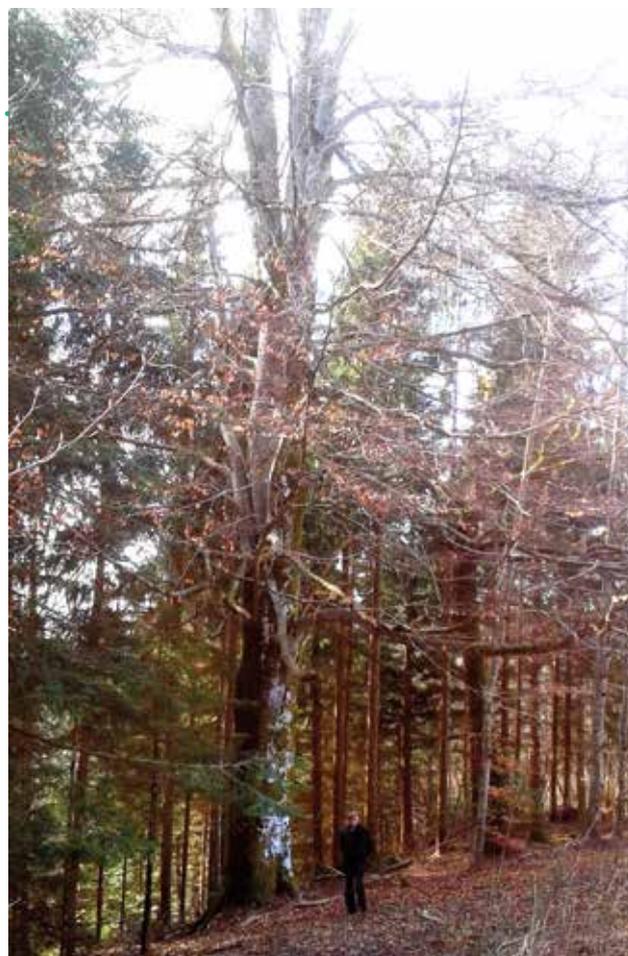
### UNE MARIANNE DU CIVISME POUR VILLAZ

Lors du congrès annuel de l'association des maires de Haute Savoie, Villaz s'est vu remettre la Marianne du civisme, la commune étant arrivée en tête du taux de participation aux dernières élections régionales, dans la catégorie des communes ayant entre 1000 et 3500 électeurs. Toutes nos félicitations aux villazois pour leur sens civique. Et pour les nouveaux arrivants et les plus jeunes, n'oubliez pas d'aller vous faire inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre !

## ARBRE REMARQUABLE

### LE VÉNÉRABLE HÊTRE DES ROCHETTES

Lors de vos promenades, n'hésitez pas à aller voir le hêtre des Rochettes, cité dans l'ouvrage "Arbres remarquable de Haute Savoie". Il s'agit d'un hêtre vieux de 150 ans, perdu au milieu des résineux. Il atteint une hauteur de 35 mètres pour un diamètres de 3,50 m. Il se trouve sur la route du Parmelan, pour le trouver voici ses coordonnées GPS WGS84 : 6,21660 ; 45,94465, ainsi qu'une carte le localisant.



# Bilan municipal 2016 et projets 2017



Commission Finances,  
Administration générale  
et Action sociale



Commission Vie associative  
et culturelle, Communication  
et Animation



Groupe de travail délégué  
équipements scolaires,  
périscolaires et sportifs



Commission Urbanisme,  
Aménagement et  
Environnement



Commission Travaux, Voirie,  
Bâtiments et Réseaux



Etat-civil



Commission Scolaire,  
Périscolaire, Enfance  
et Jeunesse



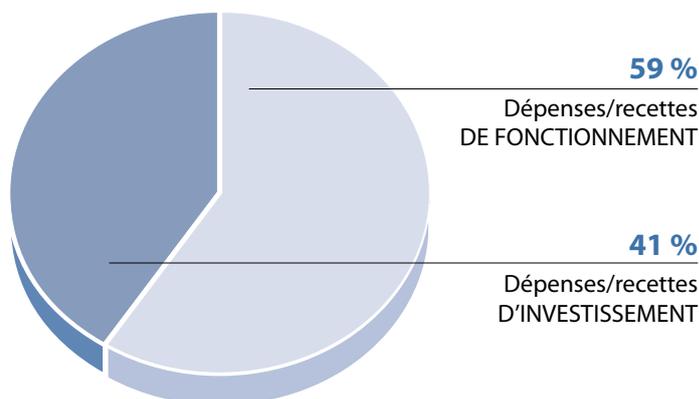
Groupe de travail délégué  
à l'Économie,



## Commission Finances



Sylviane Baud, 1<sup>er</sup> adjoint au maire  
en charge de la commission Finances et  
Administration générale



La commission est composée des élus suivants : Alain Bonaventure, Jacques Cossalter, Marie-Noëlle Delétraz, Bernard Dufournet, Sylvain Dunand-Chatellet, Hélène Sonnerat. Les élus s'appuient sur la compétence de collaboratrices, Véronique Mégard et Isabelle Coudy. En 2016, la commission a tenu 9 réunions avec pour objet principal la préparation du budget en début d'année et les adaptations budgétaires en cours d'exercice. Elle a également étudié des questions d'administration générale (organisation des services et gestion des personnels municipaux). Pour 2017, devront être prises en compte les répercussions entraînées par l'intégration de Villaz dans le Grand Annecy tant sur le plan budgétaire qu'au niveau organisationnel.

### BUDGET 2016

Le budget 2016 a été voté le 21 mars 2016 en équilibre à hauteur de 5 287 978 € :

- La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 3 109 810 €
- La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 2 178 168 €

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### RECETTES

Produits des services du domaine	488 100 €
Impôts et taxes dont impôts directs : 883 000 € TH - Taux communal : 13,24 % TFB - Taux communal : 7,54 % TFNB- Taux communal : 48,42 % <i>Ces taux sont inchangés depuis 2009. Rappeler que depuis janvier 2014, l'impôt économique (CFE et CVAE) est perçu par l'intercommunalité (CCPF).</i>	1 327 649 €
Diverses dotations (état, fonds genevois, compensation CCPF....)	576 226 €
Report 2015	731 879 €

### DÉPENSES

Après avoir retranché le virement à la section d'investissement de 1 189 959 €, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 919 851 €, réparties entre les charges à caractère général (36 %), les charges de personnel (44 %), et les intérêts de la dette et charges diverses (20 %).

### SECTION D'INVESTISSEMENT

#### RECETTES

Les 2 178 168 € proviennent, pour moitié, du virement de l'excédent de fonctionnement à hauteur de 1 189 959 € et, pour le reste, des diverses dotations et subventions.

#### DÉPENSES

Les principaux investissements ont porté sur l'aménagement et la mise aux normes de bâtiments communaux : la mise en service du Pôle de Santé suivie de l'aménagement des abords avec le parking, les trottoirs et les chemins piétonniers -la mise à disposition d'un 2<sup>e</sup> restaurant scolaire pour les petits de maternelles -la rénovation d'appartements communaux mis en location et de divers locaux à usage associatif...). Une attention particulière a été apportée aux aménagements de voirie pour la sécurisation de la circulation des voitures, vélos et piétons dans divers secteurs du village.

Remboursement capital emprunts	193 500 €
Etudes de projets d'investissement/doc. PLU	111 645 €
Réalisation travaux/achats équipements	1 715 995 €
Diverses dépenses	157 028 €

### BUDGET ANNEXE DE L'EAU 2016

Le budget annexe de l'eau a été voté à hauteur de 1 159 105 € dont 647 371 € pour la section exploitation et 511 734 € pour la section investissement.

Il s'agit du dernier budget communal de l'eau ; en 2017, c'est le Grand Annecy, la nouvelle intercommunalité, qui gèrera notre eau, sans aucune conséquence sur sa qualité puisqu'elle proviendra toujours de nos propres captages.

# et Administration générale

## ORGANISATION

Les services municipaux sont placés sous la responsabilité immédiate de la Directrice Générale des Services, elle-même placée sous l'autorité directe du Maire.

La commission Administration générale peut être considérée comme une force de proposition et d'accompagnement du maire dans sa mission d'organisation des services et de gestion des personnels.



## EN 2016

En 2016, un travail important a été conduit notamment pour la mise en place de la réforme du régime indemnitaire des personnels (RIFSEEP). Nous avons accueilli à la rentrée scolaire un nouvel Agent Territorial des Ecoles Maternelles (ATSEM) titulaire Madame Audrey Dumas, en remplacement de Christiane Francioli, partie à la retraite.



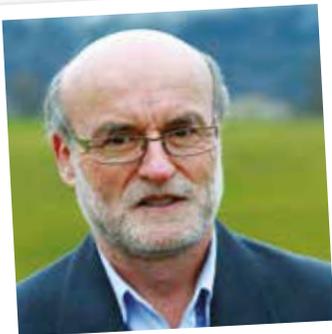
## EN 2017

L'année 2017 sera une année de changements pour l'administration communale, marquée par le départ de 2 agents vers la nouvelle agglomération ancienne Grand Anancy, lié au transfert de compétences (Eau/PLU) et à la mutualisation de l'instruction de l'Application du droit des sols. Par ailleurs, un de nos cadres doit partir en retraite. Pour une petite mairie comme celle de Villaz, ces mouvements vont nécessiter une nouvelle répartition des missions et un engagement fort de nos personnels.





## Commission Urbanisme, environnement, aménagements



Bernard Clary, 2<sup>e</sup> adjoint au maire  
en charge de la commission Urbanisme,  
environnement, aménagements



Rue du Porche rond

La commission, pilotée par Bernard Clary, maire adjoint en charge de ces thèmes, est composée de Camille Allard-Metral, Alain Falabrino, Karine Picaronie, Pierre-Georges Mercy, Lionel Raffort, Christian Martinod.

Elle s'appuie sur les compétences de Hubert Hinschberger, directeur des services techniques et se réunit tous les 15 jours. Ses missions sont de :

### DÉLIVRER LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Les autorisations au titre des droits des sols sont délivrées par le maire de la commune. A partir du 1er janvier 2017, une partie des demandes, jusque là instruites par les services techniques de Villaz, sera instruite par le service spécialisé créé au sein du Grand Annecy. Cependant, la commune conservera la phase d'accueil du public, d'information et de vérification de la complétude des dossiers.

### ANTICIPER ET MAÎTRISER DE DÉVELOPPEMENT FUTUR DE LA COMMUNE

#### Faire vivre notre PLU (plan local d'urbanisme)

Le PLU de Villaz a été approuvé en 2011. Le 21 mars 2016, le conseil municipal a prescrit la révision du PLU. Cette révision ne devrait pas modifier fondamentalement les grands axes du document actuel, conformes aux orientations nationales et départementales d'économie des espaces naturels et agricoles. La révision devra notamment démontrer la compatibilité du PLU avec le SCoT (schéma de cohérence territoriale) du bassin annécien, et fixer l'orientation d'aménagement pour le chef lieu. La première étape est d'élaborer le PADD (projet d'aménagement et de développement durables). Le bureau d'études désigné après appel à la concurrence a engagé le travail. Une réunion publique sera organisée début 2017 sur le projet de PADD.

#### Anticiper les aménagements futurs

En conjuguant les négociations amiables et les outils réglementaires (espaces réservés, procédures d'alignement), la commission s'efforce de maîtriser les espaces qui seront nécessaires aux aménagements futurs de la commune.

Afin d'assurer le financement des équipements publics substantiels qu'engendreront les programmes immobiliers importants, le conseil municipal a adopté à l'unanimité la fixation d'une taxe d'aménagement majorée portant sur les secteurs de "Champ Puget" et "Prés du Puis".

### PILOTER LES GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT

#### L'aménagement du chef lieu

L'aménagement du chef lieu est entré en 2016 dans une phase d'étude. Le cabinet spécialisé qui a été désigné a élaboré des scénarios d'orientation. Un rendez vous sera pris avec les habitants de la commune au début de l'année 2017.

#### La liaison douce Chef lieu Vignes Varday

La commission a orienté la première phase de ce projet vers le secteur des Vignes-Grattepanche-Varday. Il a été présenté aux riverains, et dans le Villaz et Vous et la Newsletter. Si la demande de subvention que nous avons sollicitée reçoit une suite favorable, les travaux devraient commencer au deuxième semestre 2017.

### ÉTUDIER LES AUTRES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Les travaux de la commission ont conduit en 2016 à la réalisation de l'aménagement des abords de l'école, et notamment du nouveau parking et sa liaison piétonne avec la route du Grand Nant. Seront étudiés en 2017 l'aménagement de la rue du Porche Rond et l'accès à l'arrêt de car d'Onnex.



# Commission petite enfance, scolaire, périscolaire et jeunesse



*Aurélia Gomila-Patty, 3<sup>e</sup> adjoint au maire en charge de la petite enfance, le scolaire, le périscolaire et la jeunesse*

**Vice-présidente : Aurélia Gomila-Patty, maire-adjointe**  
**Membres de la commission : Catherine Daniel, Sylvain Dunand-Chatellet, Christian Frisson, Stéphanie Gerbaud, Lionel Raffort, Blaise Rosay.**  
**Membre extérieur : Stéphanie Claudé**

La commission s'assure du bon fonctionnement des écoles et organise ou soutient l'ensemble des activités périscolaires destinées aux enfants de Villaz. Elle représente et défend au mieux les intérêts des structures d'accueil petite enfance de Villaz au sein de la Communauté de commune de la Fillière (jusqu'à fin 2016 avant reprise de compétence par la commune de Villaz dès janvier 2017). Enfin, elle accompagne et/ou initie des projets liés à la jeunesse au sein de la commune.

## LE PÉRISCOLAIRE : TAP ET CANTINE

Depuis la mise en place des TAP en septembre 2014, la commission a activement travaillé pour maintenir un accueil de qualité permettant de gérer environ 260 enfants 4 jours par semaine de 15h45 à 16h30 avec plus de 20 animateurs. Depuis cette année et la rentrée scolaire de septembre 2016, ces TAP sont dorénavant payants au tarif de 1 € par enfant et par heure. La commission veille à garantir le bon fonctionnement des activités grâce à des comités de pilotage trimestriels et à l'action terrain de Martin Poncet, coordonnateur des rythmes scolaires et l'équipe de nos animateurs que nous remercions vivement ! Tout cela sous la houlette de Véronique Mégard, directrice générale des Services.

Côté restauration, la délocalisation de la cantine des maternelles dans le bâtiment périscolaire a permis de réduire le nombre d'enfants dans la cantine principale et offre des moments plus calmes pour les petits. La commission suit les chiffres de fréquentations et devra peut-être envisager encore de nouveaux aménagements dans les années qui viennent.

Les quotients familiaux pour les tarifs cantine ont également été revus pour cette rentrée 2016 et ont permis d'affiner l'échelle des tarifs afin de mieux correspondre aux différences de revenus de nos familles.

## L'ÉCOLE PRIMAIRE DE VILLAZ : UN PARTENARIAT AU JOUR LE JOUR

Point de liaison entre la mairie et l'école, la commission scolaire participe aux conseils d'écoles, suit au quotidien la vie de l'école primaire et répond aux besoins ou problématiques qui se posent et pour lesquels la mairie est concernée.



*Les enfants pendant les Temps d'Activités Périscolaires*



## LA PETITE ENFANCE

De nombreuses familles sont établies à Villaz et les jeunes enfants représentent une part importante de notre commune. Leur mode de garde est donc un enjeu important pour permettre à notre commune de rester attractive et aider les jeunes parents à vivre au quotidien. La commission travaille sur la partie petite enfance en faisant le lien avec les assistantes maternelles de Villaz pour lesquelles un RAM a vu le jour ainsi qu'avec les Renardeaux, crèche associative établie sur Villaz depuis plus de 20 ans. L'objectif est de pérenniser et développer ces modes de garde tout en anticipant au mieux les besoins toujours plus grandissant sur notre commune.



L'année 2017 verra la compétence petite enfance, précédemment transférée à la CCPF, revenir à la commune de Villaz. Les actions seront donc directement menées par la mairie.

## LA JEUNESSE

A la suite de l'action "FRESK" organisée en été 2015, la commission a suivi un groupe de jeunes adolescents de Villaz pour la réalisation du projet "Les Toqués", concours de cuisine qui a eu lieu le 22 octobre dernier. De nombreuses idées sont encore en genèse et tous les adolescents de Villaz désirant nous rencontrer ou proposer des idées seront les bienvenus lors d'une prochaine matinée de rencontre avec les élus au premier trimestre prochain.



## Commission Vie Associative & Culturelle Communication et Animation



*Exposition Artyshow*

La commission est pilotée par Pascale Paris-Ferraris, maire adjointe en charge de ces thèmes et composée des élus suivants : Camille Allard-Metral, Roger Bonazzi, Bernard Clary, Catherine Daniel, Pascale Desbrueres, Bernard Dufournet, Christian Frisson, Stéphanie Gerbaud, Aurélia Gomila, Hélène Sonnerat.

Les changements en 2016 : nous remercions Nathalie Vono pour la finesse de ses points de vue, sa contribution au sein de la commission et au comité de rédaction de Villaz & Vous. Bienvenue à Pascale Debrueres qui la remplace.



Ceux à venir en 2017... 14, le dernier numéro pour Stéphanie Gerbaud que nous remercions pour son pilotage du comité de rédaction du Villaz&Vous. Nous avons apprécié le temps qu'elle a accordé à notre magazine municipal, sa créativité dans le contenu et les illustrations et sa rigueur pour le respect des délais et le calibrage des articles. Nous avons la dure tâche de continuer à maintenir ce niveau de qualité.

### COMMUNICATION

Convaincus de votre attachement au Villaz & Vous, la parution de 5 numéros par an initiée en 2015, reconduite en 2016, perdurera en 2017. Nous le rédigeons pour qu'il soit riche d'informations, le reflet de la vie villazoise, et illustré à souhait ; et peut-être aussi pour marquer l'histoire... les mots s'envolent mais les écrits restent. En tout cas, nous apprécions l'entrain des associations pour leur remise d'articles et photos à chaque numéro

Néanmoins, nous souhaitons compléter nos publications avec en 2016, 5 numéros de Villaz-Actualités : la lettre électronique et sans doute plus en 2017 pour vous informer de nos grands projets : Liaison douce, Aménagement du centre village, ...

nous nous orientons vers une information plus en temps réel.



Le nombre d'abonnés est passé de 180 en janvier 2016 à 290 en novembre 2016. Nous avons encore une bonne marge de progrès puisque nous estimons à plus de 1000 le lectorat potentiel. Abonnez-vous sur la page d'accueil du site [www.villaz.fr](http://www.villaz.fr) Petit à petit, nous prenons le chemin d'une communication digitale. C'est pourquoi, nous faisons évoluer progressivement notre site internet ; notamment avec une nouvelle galerie photo. A suivre en 2017.

### ASSOCIATIONS

Nous installons des habitudes avec les associations. Début avril, une réunion conviviale a eu lieu entre président(e)s et élu(e)s pour faire connaissance et communiquer sur les grandes lignes de nos actions pour les villazoises ; et qui fut également l'occasion d'échanges entre associations. Début septembre, le forum des associations 2016 s'est tenu le même week-end que celui de la vogue. Avantages ou inconvénients, nous sommes à votre écoute pour 2017.

### ANIMATIONS

Les animations municipales, associatives sont souvent conditionnées par la météo. La cérémonie du 8 mai fut très ensoleillée alors que le 11 novembre s'est déroulé sous la neige. La fête nationale le 13 juillet mi-figue mi-raisin organisée par Plein Air Aventure, et dommage pour la fête de la Musique organisée par le FJEP sous la pluie, de même que la Foire du 1<sup>er</sup> Mai organisée par Villaz Foire Animation. Le beau temps était au rendez-vous pour le festival départemental des batteries fanfares et le week-end de la vogue avec le vide-grenier organisé par le FJEP et le CSV et la Foulée Villazoise. Par tout temps les bénévoles sont là pour animer notre village et nous les en remercions.

**Venez nombreux à la cérémonie des vœux du maire le 20 janvier 2017 à 19h à la Salle des Fêtes nous projeterons une rétrospective des animations 2016.**



# Commission Travaux, Voirie, Bâtiments et Réseaux



*Alain Bonaventure, 4<sup>e</sup> adjoint au maire  
en charge des travaux, de la Voirie,  
des Bâtiments et des Réseaux*



**Président : Alain Bonaventure**

**Membres : Sylviane Baud, Bernard Dufournet, Pascale Paris-Ferraris, Jean Paul Rauxet puis Pierre Georges Mercy, Blaise Rosay et Gérard Tardivel.**

**Participe également : Hubert Hinschberger, Directeur des services techniques.**

## TRAVAUX RÉALISÉS EN 2016

### Rue des Écoles

L'année 2016 a été marquée par un important investissement de 425 000 € dans le secteur de la rue des Écoles, dont l'aménagement est quasiment terminé :

- Livraison des locaux du pôle de santé à l'exception de ceux destinés au cabinet dentaire, livrés, eux, en septembre
- Achèvement des places de stationnement le long du terrain multisport
- Création d'un nouveau parking de 45 places dans le prolongement des immeubles du Cruet
- Mise en place de trottoirs le long de cette voie
- Création d'un chemin piétonnier permettant de rejoindre, depuis le groupe scolaire 4, la route du grand Nant
- Création d'un passage piétons au niveau du parking situé devant



Rue des Ecoles

le Groupe scolaire 3 afin de sécuriser le cheminement des piétons et d'en améliorer l'accessibilité

- Bouclage du réseau d'eau potable entre l'Avenue de Bonnattray et le Chemin des Cruets
- Changement de la borne fontaine existante et pose d'une supplémentaire au cimetière

### Sécurité

Un budget de 35 000 € a été dévolu à l'amélioration de la sécurité routière

- Achat de 2 radars pédagogiques supplémentaires solaires (mise en place en janvier 2017)
- Réalisation de passages piétons supplémentaires
- Pose de signalisation verticale notamment de limitation de vitesse
- Signalisation horizontale

### Bâtiments et voirie

Un budget de 84 000 € a été consacré à l'entretien de nos bâtiments et de nos routes avec notamment :

- La réfection de l'étanchéité du toit de l'algéco aux écoles
- Le rafraîchissement des appartements situés au-dessus de la mairie
- Le Point à Temps Automatique (PATA) sur les voies communales

### Eau

Notre dernier budget de l'eau nous a permis de réaliser, en plus des travaux du secteur de la rue des Ecoles, des travaux pour un montant de 31 000 € :

- Achèvement de la mise à jour de nos plans du réseau communal
- Modifications de branchements et de conduites principales

### PROJETS 2017 :

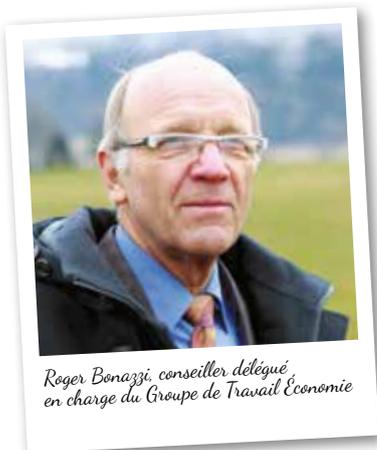
Deux gros chantiers de renforcement du réseau d'eau potable, avec amélioration de la défense incendie sont prévus pour un montant de 310 000 € :

- Le renforcement du Catton au Hameau d'Onnex sur 550 ml
- Le renforcement du Pautex à Chez Saguignon sur 480 ml

Ces travaux débiteront au printemps prochain.



## Groupe de Travail Economie



Roger Bonazzi, conseiller délégué  
en charge du Groupe de Travail Economie



Les membres du groupe de travail

Créé en soutien à l'agriculture, l'artisanat, le commerce, l'industrie, les services et le tourisme, ce groupe de travail est piloté par Roger Bonazzi, conseiller municipal délégué.

Les élus suivants le composent : Pascale Paris-Ferraris, Marie-Noëlle Délétraz, Bernard Dufournet, Jacques Cossalter, Alain Falabrino, Pierre-Georges Mercy et Gérard Tardivel ; ainsi que Christian Mercier et Bernard Ortonne en tant que membres experts.

En moyenne, une réunion mensuelle, tenue en mairie, réunit les membres du GTE pour l'examen et le suivi des dossiers. Rappelons que le groupe de travail émet des avis mais qu'il n'a pas de pouvoir décisionnel. Seul le Conseil Municipal est souverain.

### LES ACTIVITÉS EN 2016

L'année 2016 aura été marquée par le maintien d'une conjoncture moyenne pour l'ensemble des secteurs économiques de Villaz. Le groupe de travail et la Mairie ont effectué de multiples interventions dans différents domaines (liste des dossiers présentée ci-après). Signalons que le projet d'aménagement urbain du centre-village, qui impacte le développement économique, tient une place importante dans nos travaux.



D'autre part, la commune ayant décidé de rejoindre le Grand Annecy au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les modalités de la future collaboration entre la mairie et la nouvelle agglomération ont nécessité beaucoup de temps et de réunions. En effet, la compétence économique était déléguée jusqu'alors à la CCPF (Communauté de communes du Pays de Filière) et elle sera désormais transférée au Grand Annecy.

Au cours de l'année 2017 une convention fixera les attributions respectives des communes et de la nouvelle agglomération pour les 45 Parcs d'Activités Économiques de son ressort, dont celui de Villaz : le P.A.E de la Filière composé de la zone des grands bois et de la zone des futaies.

### DOSSIERS EXAMINÉS OU EN COURS DE RÉALISATION

- Terrains communaux exploités par les agriculteurs
- Actualisation de l'onglet "Économie et Entreprises" du site de la mairie : villaz.fr
- Soutien à l'enquête du cabinet INKIDATA auprès des commerçants + participation au groupe de pilotage du projet d'aménagement du centre-village,
- Réunion des commerçants + réunion avec la Gendarmerie suite à la tentative d'effraction dont ont été victimes les commerçants villazois,
- Dysfonctionnement de la téléphonie mobile au Parc d'Activités Économiques et à Onnex. Enquête réalisée à la demande de l'Association des Maires,
- 5 visites d'entreprises sur le P.A.E de la Filière + pose de dalles rue des écuries + soutien technique à l'implantation d'un nouveau lotissement artisanal (route de la filière) et d'une entreprise (zone des Grands Bois),
- Dépôts sauvages au point de collecte de la zone des Grands Bois,
- Éclairage défectueux rétabli zone des futaies,
- Entretien avec la direction de La Poste,
- Soutien à une motion du château de Bonatrait (centre de soins de suite),
- Réflexion sur le tourisme dans le cadre de l'Office de Tourisme du Grand Annecy auquel Villaz est rattaché désormais,
- Ouverture dominicale des commerces alimentaires,



# Groupe de Travail Equipements



*Lionel Raffort conseiller délégué en charge du groupe de travail Equipement*



*Equipement multimédia de l'école*



*L'ancien cabinet médical accueillera des activités d'arts plastique, les bureaux du FJEP et de l'ACEPP.*

**Le groupe de travail équipements scolaires, périscolaires et sportifs est composé des élus suivants : Aurélia Gomila-Patty, Alain Falabrino, Sylvain Dunant-Chatellet, Alain Bonaventure, Christian Frisson et du directeur des services techniques Hubert Hirschberger.**

Retour en images sur quelques réalisations 2016 sur les équipements scolaires, périscolaires et sportifs

## A L'ÉCOLE... OUTILS ET MATÉRIEL ADAPTÉS ET EFFICACES

**Création d'une classe élémentaire supplémentaire et suppression d'une classe maternelle.**

Avec l'accroissement continu du nombre d'élémentaires (243) et la réduction, temporaire des entrées en maternelle (139). Nous avons dû équiper une classe entière en mobilier adapté : chaises, tables, etc.

**Poursuite de la modernisation des outils pédagogiques**

Installation de deux nouveaux TBI (tableau blanc informatique) ; dix classes sur 14 en sont désormais équipées. La vidéo projection offre la possibilité de projeter films, exercices, et documents préparés par l'enseignant ou issus d'internet. L'interactivité est obtenue en utilisant un capteur placé sur le tableau et un stylet émetteur. Un tableau blanc ordinaire peut ainsi jouer un rôle identique à un écran tactile avec une surface plus importante.

## RÉNOVATION... UNE NOUVELLE JEUNESSE POUR NOS ÉQUIPEMENTS

**Rénovation des locaux de l'ancien cabinet médical en vue de créer une salle d'activités arts plastiques pour le FJEP et des bureaux pour l'ACEPP.**

- Suite à la création en janvier du Pôle Santé, les anciens locaux médicaux contigus à La Poste étaient désaffectés. La municipalité a décidé de les rénover. La plus grande partie sera louée à l'association ACEPP. Signalons que l'ensemble des frais de rénovation seront couverts par les locations et pris en charge par le FJEP pour ce qui le concerne.

**Projet de rénovation des locaux au sous-sol du "presbytère"**

Avec le déplacement du cabinet d'infirmières, une grande partie du sous-sol est disponible (60m<sup>2</sup>). Toutes les options de rénovation sont envisagées: créer une salle d'activités associatives, proposer ce local

à la location pour du petit artisanat ou une activité tertiaire. Enfin, avec une petite extension du bâti, création d'une micro-crèche... de 10 places. La viabilité, le besoin, l'incidence financière de chaque solution est à préciser avant décision du conseil municipal.

**Appartements situés au premier étage du groupe scolaire 1**  
Inoccupés depuis plusieurs mois, ces locaux d'une centaine de m<sup>2</sup> réclameraient un investissement important en travaux d'accessibilité et de sécurité dans l'optique d'une utilisation périscolaire. Leur rénovation pour location, est prévue en 2017.

## EXTENSION DES VESTIAIRES DU VARDAY... UN BESOIN ET UN PROJET

Construit il y a une trentaine d'années, les vestiaires actuels sont insuffisants pour accueillir l'ensemble des footballeurs et surtout, nos féminines. Les dirigeants doivent jongler avec un planning serré les mercredis et les weekends, pour caser l'ensemble des équipes sur quatre petits vestiaires et sans locaux spécifiques séparés pour les joueuses.

Le projet vise à créer une extension raisonnable, comprenant deux vestiaires aux normes avec douches et sanitaires et un vestiaire arbitre, une salle de réception avec cuisine et bar, d'une soixantaine de m<sup>2</sup> permettant d'accueillir les enfants, leurs parents, les joueurs et le public. Un bureau pour les salariés du club et des sanitaires PMR compléteront l'ensemble.

Après consultation de plusieurs bureaux d'études, le conseil municipal pourra décider début 2017, de poursuivre ou non en toutes connaissances du dossier pour des travaux lancés en septembre 2017 avec livraison rentrée 2018.





## Etat Civil

### NAISSANCES 2016

2 janvier	Camille MAES
7 janvier	Anouk ROBERT
20 janvier	Mathys EKLOU
25 janvier	Valentin CANCOUET
1er février	Emma LORIUS
12 février	Ilana CHAPPAZ
18 février	Emma DAMERGI DUCHENE
22 février	Emma TAILLADE
13 mars	Gabriel BOHL CHAPEL
18 mars	Théo CHEVAUCHET
25 mars	Elsa GAILLARD
29 mars	Malo CHAZAL
21 avril	Axel BOZON-LIAUDET
21 avril	Robin ROCHAS
25 avril	Jonas CURTELIN
6 mai	Ethan BAUD
11 mai	Gilian SADAOUI VINCENT
14 mai	Augustin BILE DUIVON
11 mai	Nolan TURBIL
14 mai	Noé GUESTRE
18 mai	Juliette CADIEUX
25 mai	Louis MICHAUD
23 mai	Ilhan BACHELU
29 mai	Léopold BARD-GALLIOZ
4 juin	Eléonore NEFEDOV
10 juin	Daphné MARTINOD
13 juin	Enzo THEUNISSEN DEPIGNY
13 juin	Eléna THEUNISSEN DEPIGNY
15 juin	Teddy DA CONCEIÇÃO MARQUES
20 juin	Julien MAILLARD
9 juillet	Orphée CROCHET ARONSON
24 juillet	Mathis THÉOPHILE
28 juillet	Louis STRAPPAZZON
4 août	Ethan GOULIN
10 août	Roméo SCHUTZ
15 août	Noah ODRU
15 août	Noah FOLTZENLOGEL
3 septembre	Rose NOISEUX CLAVEL
16 août	Louise ORTONNE
16 août	Coline ORTONNE
10 septembre	Kaitlyne DARMIGNY
24 septembre	Tom GAUDRY
27 septembre	Juliette VIARD
24 septembre	Anouk STEFANI
3 octobre	Lison VOIRIN
7 octobre	Yessine ABDELGHANI
8 octobre	Diane MOSCAROLA
22 octobre	Léon CHASSAGNE
21 octobre	Théa MONIER
28 octobre	Timéo DI SCALA
26 novembre	Charline BLONDET
12 décembre	Mahé MAMMADOV



### MARIAGES 2016

21 mai	Sébastien PEYROLES et Federica ROBUSTI
4 juin	Charly BEGOT et Sabrina ROUSSEL
11 juin	François MOËNNE-LOCCOZ et Lydie PLAWNY
2 juillet	Florian GLEMAREC et Muriel DUCRUET
16 juillet	Guillaume DUBOIS et Stéphanie LANGAGNE
23 Juillet	Laurent LAMBERSEND et Marie-Claude BLAIS
3 septembre	Olivier ARNAUD et Gaëlle DERONZIER
3 septembre	Jean-Gilbert DERONZIER et Audrey DURAND
17 septembre	Pierre MARTIN et Eleonora LEMMA
29 octobre	Aurélien CHAPEL et Delphine BOHL

### DÉCÈS 2016

30 janvier	Andrée COL née LAMOUILLE
6 février	Louis Jean-Paul NALLET
10 mars	Juliette BAUD née ALLARD
20 avril	Victoria MARIEZ
6 mai	Maurice LAMOUILLE
17 août	Morgan SONNERAT
22 septembre	Raymond DÉRONZIER
23 octobre	Jacques PELLARIN
8 novembre	Martine BAUD née TERRIER
6 décembre	Léon BALLANSAT
10 décembre	Léa CLADI née BOUVIER
11 décembre	Renée AGNARD née GERLIER

### RECENSEMENT DES JEUNES

Il est rappelé que toute personne de nationalité française doit se faire recenser à la mairie dès l'âge de 16 ans.

**Documents à fournir :** pièce d'identité - livret de famille - justificatif de domicile.



Association Ecole &amp; Loisirs

### AEL - ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Toute l'équipe de l'accueil périscolaire, vous présente ses meilleurs vœux pour 2017 ! Bienvenue à Juliane, qui a rejoint l'équipe d'animation le 14 novembre dernier. Elle interviendra plus particulièrement au sein des groupes de CP et CE1. En cette fin d'année, l'AEL a convié les parents autour d'un vin chaud le 9 décembre. Les enfants ont profité des derniers jours avant les fêtes pour réaliser différentes créations : peintures, découpages ou dessins « à la manière de » Dubuffet, Andy Warhol ou encore Matisse... mais aussi des sapins, des pixels de Noël géants, des boules et bonnets de Noël, le village de Villaz en pâte à sel... Découvrez toutes ces créations à l'accueil périscolaire ! Notre thématique "A la manière de" se poursuit dès janvier.

Rendez-vous pour les prochaines activités !

Contact : Martin Poncet (directeur accueil périscolaire) : 07 81 86 28 55  
[Planning.ael@gmail.com](mailto:Planning.ael@gmail.com)



### L'APE

Toute l'équipe de bénévoles de l'APE vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à notre marché de Noël et ont ainsi contribué à la réussite de cette belle fête. Nous commençons ce début d'année 2017 avec la 2<sup>e</sup> édition de notre marché aux fleurs qui aura lieu en mars. Vous pourrez ainsi fleurir vos jardins et balcons et aider l'école dans ses projets ! Si vous ne faites pas partie de l'école mais souhaitez apporter votre contribution, rendez-vous sur notre site internet ([www.apevillaz.fr](http://www.apevillaz.fr)) pour y trouver tous nos bons de commande. Pour les personnes n'ayant pas encore cotisé à notre association, il est possible de le faire tout au long de l'année ! N'hésitez plus...

Renseignements : 06 88 23 83 59 ou [hyr74villaz@yahoo.fr](mailto:hyr74villaz@yahoo.fr)

### ASSOCIATION SPORTIVE DU PARMELAN

C'est la trêve pour tous nos footballeurs, les dates de reprise seront disponibles sur le site internet en fonction de la météo, et principalement de l'enneigement du terrain.

Le club vous attend tous au loto, programmé **le samedi 18 février à la salle des fêtes de Villaz**, en fin d'après-midi.

#### Contacts :

Foot à 11	Yvonick Beveillard	06 60 13 31 15	<a href="mailto:yvonick.aspvillaz@gmail.com">yvonick.aspvillaz@gmail.com</a>
Foot Féminin	Maxime Mandallaz	06 08 09 61 63	<a href="mailto:maxime.aspvillaz@gmail.com">maxime.aspvillaz@gmail.com</a>
Ecole de Football	Mathieu Duport-Rosand	06 62 41 26 06	<a href="mailto:mathieu.aspvillaz@gmail.com">mathieu.aspvillaz@gmail.com</a>

Retrouvez toutes les infos du club et de nombreuses photos sur : [aspv.footeo.com](http://aspv.footeo.com)

Les membres du comité de l'ASP vous souhaitent leurs meilleurs vœux !!!



### CLUB DES SPORTS

#### SKI ALPIN

**La neige se fait attendre !** Les inscriptions ski se sont bien passées avec 40 enfants dont 5 préclubs 1<sup>ère</sup> étoile 6/7 ans. Différents groupes de niveaux sont constitués avec des objectifs multiples (Étoiles, Flèches, Freestyle, Compétitions) mais avec un objectif commun : **progresser en prenant un maximum de plaisir !**

Cette année, 3 moniteurs ESF et 5 moniteurs fédéraux prennent en charge les skieurs le samedi.

**ESCALADE** reprise des cours le 3 avril 2017

Lundi 5/6 ans 16h-17h, 7/10 ans 17h15-18h45

Mercredi 5/6 ans 15h30-16h30, 7/10 ans 15h30-17h

Jeudi 5/6 ans 16h-17h, 7/10 ans 17h00-18h30

Adultes lundi 19h-21h

Sans oublier les sorties en falaise dès que la météo le permet

Inscriptions sur [www.csvillaz.fr](http://www.csvillaz.fr)

### CRÈCHE LES RENARDEAUX

Le froid a fait son grand retour, le gel brille dans la nuit, on aperçoit des frimousses emmitouffées, un regard qui s'illumine à la vue d'une guirlande de Noël, d'un sapin à décorer ou d'un calendrier de l'avent... au chocolat ! C'est officiel, la magie de Noël est bien présente et nos Renardeaux auront la chance d'assister à un fabuleux spectacle avant leurs vacances. Mais avant de fêter Noël, chez les Renardeaux nous avons célébré l'enfance. Le 20 novembre est devenu un jour de fête en 1989 lorsque les Nations Unies ont adopté la Convention Internationale des Droits de l'Enfant avec le soutien de l'Unicef. Cette année le thème de la fête était les écolos-Rigolo. Les parents ont appris à fabriquer leur propre savon et liniment oléo-calcaire, les pros se sont fait chouchouter à base de gommages et de masques faits maison et les enfants ont redécouvert la crèche à travers leurs sens.

## HATHA YOGA

L'Assemblée générale de l'association a eu lieu le 03 décembre 2016 à la Roseraie (Maison des Compagnons du Devoir). L'année de fonctionnement se déroule du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de l'année suivante. Pour la saison 2015-2016, le nombre d'adhérents est de 32 (résidents compris). Une bibliothèque de livres de yoga et des CD de musique relaxante sont mis à disposition des adhérents.

Les rapports moral et financier ont été adoptés à l'unanimité. L'AG a été clôturée par un pot de l'amitié. L'association propose un atelier yoga d'une journée le samedi 18 mars 2017 à la salle des fêtes de Villaz. Nous partagerons un repas pique-nique. Cette journée sera animée par Arié Rubin professeur de yoga à Paris et Trouville-sur-Mer. Il a travaillé avec Jacques Thiebault, kinésithérapeute et professeur de yoga. Il nous proposera un ensemble de postures dans lesquelles il nous indiquera ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire pour arriver à une posture finale juste anatomiquement. Ce stage s'adresse à toutes et à tous, débutants, pratiquants chevronnés jeunes et moins jeunes.

## AMICALE DU PARMELAN (AFN ET AUTRES CONFLITS)

Depuis l'an 2000, nos statuts nous permettent d'accueillir les dames, veuves de nos amis disparus ainsi que les militaires des forces armées françaises, ayant participé à des opérations de guerre, de maintien de l'ordre ou de la paix. Nous pouvons également accueillir tous ceux et toutes celles qui ont servi, comme militaires, sous les drapeaux français, en temps de guerre ou en temps de paix. En un mot, nous sommes ouverts à tous ceux et toutes celles qui partagent les valeurs de la France, en particulier : Amitié-Solidarité- Fraternité- Souvenir. Si ces dernières rejoignent les vôtres, venez avec nous. Dans cet esprit d'élargissement, notre prochain logo se définira de la façon suivante : UNC Alpes, c'est à dire Union Nationale des Combattants, association à laquelle nous sommes affiliés (reconnue d'utilité publique), et Alpes, car nous comptons déjà dans nos rangs, des adhérents de l'Ain et de l'Isère.

Pour tout renseignement, s'adresser à Michel Guedon - tél : 06 83 03 69 66



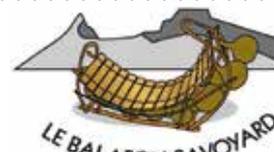
## L'ÉCHO DU PARMELAN

Le 21/01 à 19h : assemblée générale de l'Echo du Parmelan sous la salle des Fêtes

Le 11/02 : vente de boudins à la chaudière à Nâves-Parmelan

Le 18/03 : défilé du Carnaval à 14h à Poisy et 17h à Nâves.

Tous les musiciens de l'Echo du Parmelan et de l'Echo du Lachat voudraient remercier toutes les personnes venues assister à leur concert qui a eu lieu dimanche 4 décembre à la salle des fêtes de Villaz. Nous avons fait salle comble et les spectateurs ont été comblés par les deux prestations complètement différentes qu'ont effectuées les deux Batteries-Fanfaires. Merci à tous!



## BIBLIOTHÈQUE DE VILLAZ

En cette fin d'année la bibliothèque est une ruche ; séances de contes avec les enfants ,en attendant Noël avec l'APE, achat de livres récents et en particulier les prix littéraires pour les adultes, renouvellement du stock de B.D adultes et enfants, amélioration du classement des ouvrages afin de faciliter les recherches de nos lecteurs...Bref, chaque bénévole apporte une énergie très constructive à notre bibliothèque. Et ce n'est pas fini: les projets pour 2017 foisonnent = Kamichibaï pour les petits, dictée au mois de mars avec des jeux autour de la langue française, et toujours en toile de fond le prix Rosine Perrier et le livre évanescent. La créativité est au rendez-vous et chacun peut venir lire, critiquer, réfléchir, proposer...en un mot donner une âme à ce lieu.

## LE BALAFON SAVOYARD

Quelques nouvelles de Doudou : le conteneur parti de Villaz le 27/10/12 est arrivé à Abidjan le 6 décembre et attendu pour le 10 à Bobo...tout le monde l'attend avant Noël à Doudou.....

Pendant ce temps les habitants de Doudou se consacrent aux récoltes... Après les inondations ces récoltes sont bien maigres et le spectre de la famine se profile à nouveau. Le grenier commun est plus que jamais nécessaire car il permettra de d'assumer la "soudure" de la saison prochaine .

C'est là que le partenariat prend son sens : nous organisons une soirée "chansons française" le 25 mars 2017 à la salle des fêtes de Villaz avec Manu METRAL et ses amis musiciens.

## DANSE

Les cours de danse dirigés par Johanna Bevillard, professeuse diplômée d'état sont répartis en 5 groupes.

- le jeudi de 17h30 à 18h10 les 4/5 ans - de 18h10 à 18h50 les 6 ans - de 18h50 à 19h45 un groupe d'adultes.
- le mardi de 17h30 à 18h30 des moyennes de 7/9 ans - de 18h30 à 19h30 des ados

Le mardi l'association accueille 2 groupes de zumba de 19h30 à 20h15 et de 20h15 à 21h. L'effectif pour l'année 2015/2016 était de 131 adhérents. Cette année pour son spectacle «le zapping» l'association a offert une vraie salle de spectacle : l'auditorium de Seynod.

Les parents confortablement installés ont pu suivre leurs têtes blondes évoluer sous les feux des projecteurs. L'association remercie tous les bénévoles qui ont permis la mise en place du spectacle et leur donne rendez vous le 4 juin 2017 pour son prochain spectacle. Un merci également aux élèves pour leur investissement et leur travail au cours de cette année.

Le bureau se présente ainsi : Présidente : Christine Bevillard - Trésorière : Isabelle Pellarin - Secrétaire : Marie Barone

Tel : 06 65 65 00 89 - 06 30 21 90 17

[Adcvillaz@gmail.com](mailto:Adcvillaz@gmail.com) - [Adc-danse-villaz.clubeo.com](http://Adc-danse-villaz.clubeo.com)



## LA VOIX EN CHŒUR À CŒUR

**Dimanche 20 novembre 2016 à 15h, l'église de Villaz était pleine !**

Une belle récompense pour les 2 associations villazoises, "La voix en chœur à cœur" à l'initiative du projet et "l'association Culturelle et Sociale de Villaz".

Les 2 associations s'étaient unies pour proposer au public un concert de qualité faisant lien avec l'histoire de Villaz. Un spectacle en lien culturel avec le livre "si Villaz m'était conté" écrit par Jean Pellarin, et artistique, grâce à un plateau d'artistes reconnus avec le chanteur tenor Kry's Florian accompagné de Stefano Marchitelli, la chanteuse conteuse Lynn Ka, les chanteuses : Sunshine 74 et Paule David entouraient les 21 choristes enthousiastes de la "La voix en chœur à cœur". Chants et musique mêlant variété française, italienne, savoyarde, chants religieux ont permis au public de se laisser emporter et partager de belles émotions. **C'est le moteur même de notre groupe vocal associatif de faire chanter ensemble tous les mardis soirs à partir de 19h30 au studio du pont d'Onnex à Villaz.** Faisons le vœu pour 2017 que notre association s'étoffe et que l'aventure humaine continue son chemin vocal...

Renseignements : M.A. Glorieux - Tél : 06 73 31 30 88

Mail : [lavoixenchoeuracoer@orange.fr](mailto:lavoixenchoeuracoer@orange.fr)

## PAROISSE SAINT MARC DU PARMELAN

- Messes à Villaz à 10h: 2<sup>e</sup> dimanche de chaque mois.
- Messes en famille : 18h à Pringy, 7/01, 4/02, 4/03.
- Eveil à la foi : enfants 3 à 7 ans : 4/02 à 15h30 Pringy, 9/04 à 9h30 Villaz.
- Dimanches de la parole : échanges avec un théologien, 9h à 12h, pour tous : 22/01 Pringy, 12/03 Nâves.
- Rameaux, temps fort pour toute la paroisse : 9 avril à Villaz, 9h à 12h.
- Fête pour les baptisés de l'année passée et leur famille : Messe 29/01 à Pringy
- Conférence/débat : thème "élections 2017, un vote pour quelle société" 20/01, 20h à La Roche, lycée Sainte Famille.
- Mercredi des cendres 1<sup>er</sup> mars : entrée en Carême. Célébration à Villaz, 20h.
- Repas paroissial festif: 12 mars, 12h à 17h. Ouvert à tous.
- Nouveau : Tous les 3<sup>e</sup> dimanches de chaque mois, la messe télévisée pourra être suivie ensemble au presbytère de Villaz avec possibilité de recevoir la communion.



## FJEP

Le F.J.E.P. est une association à l'esprit "bon camarade" avec tout le monde, et pratique le prêt de matériel sans trop de difficultés. Il semble que quelqu'un ai emprunté notre sonorisation sans nous en faire la demande, mais, ce qui est plus embêtant, a oublié de nous la restituer ! C'est d'autant plus étonnant, que ce matériel ne peut pas avoir été oublié étourdiment au fond d'un cartable ou d'un sac à main, car il pèse environ 75 kg.

Merci de remédier rapidement à cette situation en rapportant le matériel, nécessaire aux activités de l'association.

L'activité ski enfants reprend avec beaucoup d'inscrits dès le 4 janvier 2017 ; plus de 80 inscrits, encadrés par une vingtaine de bénévoles. Départ sur le parking de l'école.



## CLUB DES SENIORS

Notre assemblée générale aura lieu le Samedi 28 janvier 2017 à 10h30 à la salle des fêtes suivi d'un repas pris en commun. Toute personne souhaitant rompre la solitude, passer un moment de convivialité et aussi apporter des idées nouvelles sera la bienvenue. Ci-contre la remise du bouquet à Annie Chotard pour ses 75 ans lors de notre repas de Noël.

**Vous pouvez contacter la Présidente :**  
04 50 60 61 62

## Alerte influenza aviaire

Suite à la découverte d'oiseaux morts du virus de l'influenza aviaire H5N8 en Suisse, des mesures de confinement des oiseaux domestiques ont été ordonnées en France. Villaz se situait il y a encore quelques jours en zone à risque modéré obligeant les personnes physiques ou morale à déclarer en mairie leurs oiseaux et à appliquer les mesures de prévention par arrêté du 17 novembre dernier. Depuis, la situation s'est dégradée et des oiseaux morts ont été retrouvés dans le Sud-Ouest et en Haute-Savoie. Les propriétaires d'oiseaux vont donc avoir des mesures de confinement particulières. Pour toute question, veuillez vous adresser à la mairie ou aller sur le site de la préfecture de Haute-Savoie.



### À NOTER

#### PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en mairie au 04 50 60 61 64.

Date des prochaines permanences :

6 janvier à 18h	3 mars à 20h
20 janvier à 18h	17 mars à 20h
3 février à 18h	31 mars à 18h
17 février à 18h	



## Déclaration des ruches

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue. Elle participe à : la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la connaissance de l'évolution du cheptel apicole, la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française. Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/> (pour la déclaration 2016, l'utilisation du Cerfa papier 13995\*04 est toujours possible).

## Coupure d'électricité

En vue de réaliser des travaux sur le réseau de distribution, plusieurs coupures d'électricité auront lieu le jeudi 5 janvier entre 13h30 et 16h30. Pour connaître les secteurs de Villaz concernés, rendez-vous sur [www.villaz.fr](http://www.villaz.fr)

## Effectifs prochaines rentrées scolaires

Les familles non domiciliées sur notre commune à la naissance de leurs enfants (nés en 2014 et 2015), sont invitées à se faire connaître en mairie. Nos services pourront ainsi mieux appréhender les effectifs à accueillir aux prochaines rentrées scolaires.



## Les événements de votre village



**Vendredi 20 janvier** : les vœux du maire auront lieu à 19h dans la salle des fêtes et seront suivis du verre de l'amitié

**Les 27, 28 et 29 janvier** : journées portes ouvertes à la Roseraie, venez découvrir les métiers et les différentes filières des compagnons du devoir

**Samedi 18 février** : le traditionnel loto de l'ASP, débutera en fin d'après midi dans la salle des fêtes

**En mars** : la bibliothèque organisera la dictée, la date est encore à définir, petits et grands sont invités à venir tester leur orthographe

**Dimanche 5 mars** : repas des anciens

**Samedi 25 mars** : soirée chansons française organisée par l'association du Balafon savoyard, venez écoutez Manu Métral et ses amis musiciens dans la salle des fêtes